L'ABEILLE.
PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JEROME BAYON.
LUNDI (MATIN,) 30 JANVIER 1832.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 30 janvier.

Le bateau à vapeur *Philadelphia*, venant de Cincinnati, apporte la nouvelle que, du 7 au 15 de ce mois, les glaces qui couvraient l'Ohio, se sont rompues de Pittsbourg à Louisville. La débacle a été amenée par des pluies qui ont duré plusieurs jours. On craignait une crue rapide des eaux, mais elle a été empêchée par une forte gelée. La glace avait quatorze pouces d'épaisseur, et a fait éprouver des avaries considérables aux embarcations qui se trouvaient dans la rivière. Non moins de dix bateaux à vapeur, au dessus des chutes, sont entièrement perdus. Un grand nombre de chaland attendent à l'embouchure de l'Ohio, pour se mettre en route, que le nombre des glaçons que le fleuve charrie ait diminué, et que la navigation soit moins dangereuse.

Le courrier de la Mobile qui devait arriver mercredi dernier, et qui n'a été reçu que samedi, a apporté les journaux de New-York du 11 du courant et ceux des autres villes au nord et de l'est de la date correspondante ; ils ne contiennent pas de nouvelles d'Europe plus récentes que celles reçu s ici par voie directe.

Celui qui était dû samedi, n'est arrivé qu'hier, vers 1 heure de l'après-midi ; il apporte des journaux de New-York du 14, de Washington du 16, et de Charleston du 19. Ils ne contiennent que peu de nouvelles de localité, et ne donnent rien de nouveau d'Europe.

Il ne s'est rien fait au Congrès qui intéresse directement la Louisiane, si ce n'est que l'hon. W. A. Waggaman, notre sénateur, a proposé de faire établir un phare à l'embouchure de la rivière Tchifuncté.

—Le président des Etats-Unis a reconnu, officiellement, M. Luis Ramirez en qualité de vice-consul de la république du Mexique, devant résider à St.-Louis (Missouri,) ainsi que M. Albin Michel, comme consul de France par *intérim*, pour la ville de la Nlle.-Orléans. Le sénat a confirmé la nomination de M. M'Lane comme secrétaire de la Trésorerie, et celle de M. Ed. Livingston comme secrétaire d'Etat.

—Le navire *Phillip Tabb*, capitaine Lucas, arrivé à New-York, venant de Hambourg, avait des journaux de cette dernière ville et de Brême jusqu'à la date du 24 novembre: les détails politiques qu'ils communiquent ne sont d'aucun intérêt. Le consul prussien de Brême avait donné avis que les lois de son pays sur la quarantaine n'avaient subi qu'une légère modification, parceque son gouvernement, d'après de nouvelles observations sur le cholera morbus, avait reconnu la nécessité de maintenir la sévérité de ces mesures, qui entravent tant le commerce.

Le *Bossexballe* de Hambourg, du 23 novembre, annonce, sous la rubrique de Trieste, 7 novembre, que le navire américain *Sultan*, capitaine Ilsey, a été consumé par un incendie dans ce dernier port.

Le capitaine Lucas, du navire *Phillipp Tabb*, venant de Brême, a parlé le 10 janvier, lat 24°, 40', à la barque *Roman*, capitaine Hammond, allant de St. Thomas à Baltimore. Le capitaine Hammond rapporte que, le 1er. janvier, au soir, il a éclaté à St. Thomas un incendie qui a consumé 1200 maisons!

—Le *Daily-Advertiser* de New-York annonce qu'il a reçu des journaux de Buénos-Ayres jusqu'au 20 novembre ; le gouverneur de la province, Jean Manuel de Rosas était attendu dans la ville, après une absence de 7 mois ; il devait être reçu avec les honneurs militaires.—Les nouvelles de l'intérieur de la province sont sans intérêt ; mais ces mêmes journaux donnent beaucoup de détails sur le Brésil, dont voici un sommaire :

Les troupes révoltées qui ont été envoyées de Rio-Janeiro dans les provinces du nord de l'empire ont commis beaucoup de dégats sur leur route, surtout à Pernambuco, où elles ont assassiné plusieurs personnes. Les citoyens se sont vu obligés de prendre les armes pour résister à cette soldatesque ; ils en ont tué environ 300, et plus de 1000 ont été enfermés dans les prisons.

Les indiens du Chili ont fait une nouvelle incursion par la frontière méridionale de l'empire ; ils étaient au nombre de 3 ou 400, mais ils ont été attaqués et mis en fuite, par un corps de miliciens et d'habitants fort de 106 hommes. Les Indiens ont perdu beaucoup de monde, tant tués que blessés, et la plus grande partie des troupeaux qu'avaient été volés ont été repris et rendus à leurs propriétaires.

Des rapports particuliers de Rio disent que depuis la reddition des mutins de l'île de Cobrasador, la confiance est entièrement rétablie et que *les hommes aux chapeaux de paille* ont disparu. Les officiers à demi solde étrangers et les gardes nationales se sont montrés bravement dans l'attaque contre l'île. Les soldats mutinés n'ont fait qu'une faible résistance ; après avoir essuyé quelques coups de canon ils se sont réfugiés dans le fort et se sont rendus au moment où il allait être pris d'assaut.

(*Communiqué.*)

—M. M****** un des candidats pour être Représentant d'Orléans, répondit à quelqu'un qui lui disait "Comment se fait-il que Oakey qui était en votre faveur à la dernière élection, est aujourd'hui contre vous ?" Ce n'est pas étonnant, sa partie adverse est à l'agonie; il est naturel qu'il aille au *hoquet*. (*Oakey.*)

EXTÉRIEUR.

PRUSSE.

BERLIN, 7 novembre.

On dit que le roi accordera amnistie complète à ceux de ses sujets du duché de Posen qui avaient émigré pour prendre part à l'insurrection de Pologne.

Le voyage de l'empereur de Russie à Moscou doit avoir pour objet de nouvelles conférences avec les notables de cette antique capitale, au sujet des institutions que l'empereur Alexandre avait le projet d'établir en Russie. On prétend que la présence d'un grand nombre de Polonais distingués qui ont reçu l'ordre de se rendre en même tems dans cette ville, se rattache au même dessein, parce qu'il a paru peu convenable que la Pologne révoltée et conquise fût plus favorisée sous ce rapport que les anciennes provinces russes.

(*Gazette d'Augsbourg.*)

FRANCE.

PARIS, novembre.

Les partis—Pourquoi en France les vieux libéraux sont-ils les ennemis des royalistes, tandis qu'en Angleterre les wighs pendant longtemps n'ont pas été ceux des torys ? parce qu'en France il n'y a que de l'esprit de parti, tandis qu'en Angleterre il y a de l'esprit public. L'esprit de parti défend une opinion, l'esprit public défend l'intérêt du pays ; l'un met en jeu la vanité de l'individu qui le manifeste, l'autre ne considère que le commun avantage; l'esprit de parti prétend avoir raison, l'esprit public veut que le bien se fasse, il ne voit dans son contradicteur qu'un homme qui prend une autre route pour arriver au même but que lui. Et comme tous deux sont convaincus que le bien-être de l'Angleterre est le sentiment qui les anime, la dispute finie, nul mauvais dessein ne reste dans leur esprit ; ils se prennent par le bras et vont dîner ensemble ; le vieux libéral français au contraire regarde son adversaire comme un conspirateur, et pressent le jour où il faudra se battre avec lui.

En France toutes discussions politiques s'aigrissent ; elles tournent bientôt en dispute, parce qu'on défend la cause de son amour-propre et non celle de la commune patrie, parce qu'on rapporte à soi tout ce qu'il y a de fâcheux dans la discussion ; un député se croit injurié à la face de toute la France quand on écarte une proposition faite par lui ; il met son honneur à ne point changer d'opinion, à voter comme il a parlé ; vainement la discussion vient-elle lui démontrer qu'en suivant l'avis de son adversaire on peut retrancher cent millions du budget, il tient à être conséquent; et puis, d'ailleurs cet adversaire étant assis à droite, un homme assis à gauche ne doit pas voter avec lui. C'est toujours sa cause qu'on défend, jamais celle du pays. On a bien la France en perspective, mais pour s'y faire louer, et nullement pour améliorer son sort ; l'oreille écoute le retentissement du discours que l'on prononce, l'âme ne se rend pas compte du mal qui pourra en résulter.

La même chose arrive dans la société ; on sait le parti dont on est beaucoup mieux que ce qu'on désire; en chaque occasion l'intérêt de ce parti fait taire la raison, exalte l'imagination, celui qui cause avec nous doit faire chorus ou se fâcher ; on se quitte plus amis ou plus ennemis, mais jamais convaincus l'un par l'autre. Si l'on change d'opinion en France, ce n'est ni par suite des réflexions qu'on a faites ou des discours qu'on a entendus, ni par conviction, mais par arrangement, cela vient un beau matin sans qu'on s'y soit attendu la veille : on était royaliste, on ne croyait pas pouvoir cesser de l'être quand la conspiration du 10 août a réussi. Louis XVI est maintenant captif, il n'y a plus sûreté pour la conservation de son emploi, l'avancement ne viendra plus de la cour. Louis XVI, se dit-on, a bien un peu mérité ce qu'il lui arrive, car enfin il y a du bon dans le jacobinisme ; et l'on se fait jacobin.—Mais Robespierre vient d'être massacré, un cri d'exécration s'élève contre le règne de la terreur, un autre contre la royauté, le cas est embarrassant, attendons.—Les choses s'arrangent, alors on se passione d'abord pour le directoire, ensuite pour les consuls!—Bonaparte s'empare du pouvoir, il y a de l'avenir dans cette nouveauté, l'avancement sera facile, c'est un grand homme auquel il faut s'attacher, livrons-lui l'or et les enfans de nos concitoyens, aidons le à gravir des hauteurs inaccessibles ! Il tombe. Ma foi j'en suis bien fâché, mais partons pour Saint-Ouen.—Encore Bonaparte. Oh ! pour cette fois il saura se maintenir, je suis de son parti.—Rien que cent jours ! Ce n'est pourtant guère.... Mais les droits de la légitimité sont sacrés, vivent le roi, et vive tous ses successeurs !

Voilà comment en France certaines gens ont une opinion, voilà de quelle façon on s'attache à un parti ! On n'est véritablement d'aucun, mais on a un esprit flexible, une langue déliée, et on les sert successivement tous, sans qu'aucun principe fixe reste dans la tête, sans que le cœur se soit le moins du monde impressionné, sans que les autres remarquent trop, sans qu'on semble s'apercevoir soi-même de cette suite de changemens. Un grand nombre de hauts fonctionnaires ont passé par cette filière, leur réputation n'en a point souffert, leur fortune s'en est accrue, et l'exemple qu'ils ont donné pervertit la nation en faisant prédominer l'intérêt particulier sur l'esprit public.

Quel avenir doit attendre de la perpétuité de ses désordres une monarchie où 40 années de discussion n'ont fixé aucune idée, où les troubles ne sont pas moins à craindre dans la capitale qu'ils ne l'étaient à l'époque de la prise de la Bastille, où l'on redoute les soulèvemens du midi comme en 91, la Vendée comme en 93, où les préventions survivent à la destruction des causes qui les ont fait naître : il n'y a plus de noblesse féodale en France et la haine contre les prérogatives de la noblesse s'est accrue ; le clergé est passé de l'opulence à la misère et l'envie qu'on lui porte est augmentée ; le pouvoir royal s'est tellement amoindri qu'il n'a plus force suffisante pour se soutenir, et sa domination semble plus insupportable que jamais; les faits sont changés; mais les idées restent les mêmes, on se bat pour des chimères avec autant d'acharnement qu'on le faisait pour des réalités. Chambres législatives, ministres, fonctionnaires publics, tout est mobile comme aux beaux jours de la révolution.... D'où naîtra donc le repos pour l'avenir, quel intérêt ou quel individu unira ce misérable peuple qui pourrait être si heureux !

Par quel moyen atteindre à la fois tous les Français. L'esprit est fatigué, le cœur seul est peut-être encore accessible, la grandeur d'un héros, la faiblesse de l'âge parleraient peut-être à cette nation vaillante et généreuse, un même sentiment la ramènerait peut être dans une même voie.... Puisse la France retrouver celle qui conduit au bonheur, les quarante années du désert sont écoulées, le moment est arrivé d'entrer dans la terre promise. Sans cela tout doit faire redouter les jours où les pauvres s'uniront pour dépouiller les riches, les méchans pour massacrer les bons! Déjà cet avenir se prêche, pourquoi donc ne se réaliserait-il pas ? Sans l'obstacle que lui opposent les citoyens armés la chose ne serait-elle pas déjà faite....

Voilà donc à quoi ont abouti des perfectionnemens successifs. Le voyageur craignait autrefois le pillage, maintenant il est redouté du citadin ; on ne s'armait que sur les grands chemins, maintenant il faut le faire dans les villes ; jadis on avait des ennemis et l'on s'en affligeait, maintenant des millions de Français ont parmi les Français des millions d'ennemis ; nos pères ont paisiblement amassé ce qu'ils nous ont transmis, maintenant la faculté d'améliorer son sort n'est pas seulement ravie, mais encore le lien manque pour mettre en sûreté sa richesse quand on en a : le secret du domicile est violé par la force publique, le cours des effets publics varie au gré des événemens et des spéculateurs, le banquier faillit, le notaire disparaît, il n'y a de sûr que le tourment auquel notre imprévoyance nous a condamnés.

Français, qui que tu sois, libéral ou royaliste, plains ta patrie ; cesse de haïr ton frère, songe à l'avenir de tes enfans, renonce à des chimères qui ont déjà désolé deux générations; ne sois pas dévot si tu ne peux pas l'être, mais laisse prier ceux qui ont besoin de consolation ; ne sois point servile, mais souffre qu'un roi centralise le pouvoir sans en abuser ; renonce à ces préjugés nouveaux aussi funestes que pouvaient l'être les préjugés ! A l'intérêt de tous sacrifie ta vanité, à l'ordre public sacrifie ton orgueil ; si tu fais violence à ton opinion pour te raprocher de ton frère, il faut aussi que ton frère fasse violence à la sienne pour se raprocher de toi, le sacrifice est donc réciproque, et la récompense sera générale puisque le bonheur de la commune patrie doit en résulter. (*Gaz. de France.*)

CANAL DES PYRENÉES.

Si la guerre n'interrompt point le mouvement qui nous reporte vers l'activité industrielle, ce sera une des gloires de notre époque que cette émulation de vastes entreprises et de grandes pensées. Quand on songe que M. de Polignac lui-même était inscrit au nombre des actionnaires du canal projeté entre Paris et l'Océan, il doit paraître bien naturel qu'un ministre de la révolution brûle d'attacher son nom à quelque monument de ce genre. A la place du canal, un chemin de fer va bientôt porter vers l'embouchure de la Seine les produits de l'industrie Parisienne, et il ne faut plus qu'un peu de sécurité pour engager les capitalistes à prolonger vers nos frontières de l'est une ligne de communication si productive et si nécessaire.

Mais voici qui surpasse la grandeur de ces résultats. M. d'Argout a présenté à la chambre la loi qui autorise le canal des Pyrénées.

L'idée de ce projet appartient à M. Galabert, député du Gers ; comme Riquet il l'a conçue et poursuivie seul, sans appui, à travers tous les obstacles. C'est sur les lieux, à l'aspect de la *Neste*, que le plan s'en est présenté à son esprit dans toute sa simplicité. Riquet avait voulu unir la Méditerranée à l'Océan ; mais le canal du Languedoc, tracé depuis Cette jusqu'à Toulouse, aboutit à la Garonne, dont le lit ne commence à être navigable qu'à dix lieues en amont de Bordeaux ; au lieu de devenir un entrepôt, Toulouse fut dès lors une sorte de port, sous un climat trop semblable à celui des côtes de Provence pour permettre un échange réel de produits.

Le canal des Pyrénées, aboutissant à Toulouse et à Bayonne, opérera l'hymen des deux mers, et, dans notre opinion, d'une manière bien plus utile que ne le ferait la canalisation de la Garonne jusqu'à Bordeaux. Les contrées qu'il arrose sont en effet traversées en tous sens par des routes faciles, qui ouvrent à leurs denrées les débouchés dont elles ont besoin ; puis toutes leurs richesses sont au soleil, et n'exigent que des procédés de culture perfectionnés pour atteindre leur apogée. De nouveaux moyens de transport n'y feraient pas révolution.

Au pied des Pyrénées il n'en est point ainsi; là, les torrens courent dans d'étroites vallées, au lieu d'y ouvrir un écoulement aux produits du sol ; là, d'immenses richesses dorment enfouies faute de moyens d'exploitation: carrières d'ardoise, de marbre, de mines de plomb, d'argent, et de cuivre, forêts vierges, et qui peuvent fournir d'abondantes matières à nos vaisseaux. Tout cela va être livré au commerce; l'industrie s'en empare, en poussant une de ces *voies qui marchent* jusqu'au milieu des montagnes.

Le canal des Pyrénées, dont toutes les études sont faites, et qui peut être achevé dans moins de quatre ans, doit traverser et féconder quatre départemens. Il remonte le cours de la Garonne jusqu'au-delà de St.-Gaudens en utilisant ses eaux, puis au point de partage des deux versans, il détourne et absorbe les eaux de la Neste, pour suivre la vallée de l'Arros, joindre au delà de Tarbes celle de l'Adour et se jeter dans cette rivière au Bec-de-Gave, au-dessus de Bayonne.

Son cours embrasse plus de trois cents mille mètres de développement ; il doit porter des vaisseaux de 200 tonneaux, et sur trois mètres de profondeur offrir 22 mètres de largeur, création vraiment gigantesque et sans exemple en France.

La nécessité de construire et d'établir 276 écluses, de former plusieurs barrages dans la Garonne et l'Adour pour traverser ces rivières, l'excavation d'un canal souterrain de 4,000 mètres, l'acquisition des terrains et les obstacles imprévus à l'emploi de la main-d'œuvre, élèveront peut être un devis que les calculs de M. Galabert portent à 40 millions. Le mouvement qu'il présume et qui dépasserait la somme annuelle de 7,500,000 fr., déduit par aperçu sur des élémens très-variés, restera sans doute encore au-dessus de ses prévisions. 2,500,000 fr. à percevoir sur le transport des subsistances d'une grande armée supposent un état de guerre que les vingt ans et les intérêts de la civilisation rendront nécessairement passager. Mais l'échange des blés de l'Aude et de la Haute Garonne, contre les foins des Hautes-Pyrénées, les vins et les eaux-de-vie du Languedoc, amenés par le canal aux portes de l'Océan, l'exploitation des carrières et des mines d'où partiront bientôt pour la ligne navigable de nombreux chemins de fer, voilà ce qui promet aux actionnaires des avantages proportionnés à ceux que doivent en retirer les départemens riverains.

Nous nous sommes élevés plus d'une fois contre les entraves que met notre législation à l'essor de l'industrie ; et, certes, s'il est un devoir impérieux pour l'autorité administrative dans les circonstances présentes, c'est d'user de toute l'indulgence que la loi autorise. Nous voyons avec peine qu'une entreprise exécutée aux frais du concessionnaire soit grevée d'un cautionnement de deux millions, comme s'il n'avait pas assez des difficultés et des embarras qui surgissent à l'envi quand il s'agit de réunir les capitaux nécessaires à l'ouverture des travaux. En exigeant un cautionnement plus modique, trois ou quatre cent mille francs, par exemple, on montrerait pour la loi le même respect et pour l'industrie plus d'égard. Un cautionnement d'ailleurs suppose une obligation contractée ou la gestion d'intérêts dont on serait responsable, on comprend qu'un receveur-général en soit passible, même qu'un munitionnaire général en fournisse un suffisant pour couvrir l'inexécution de ses engagemens. Mais un homme qui s'offre à mener à fin ou du moins à entreprendre à ses risques et périls un chemin de fer, un canal, ne doit rién à l'état qui l'oblige à donner des garanties ; c'est à ses actionnaires à prendre leurs sûretés avec lui. Nous espérons que la chambre fera justice de cette clause inique, et n'imposera point un fardeau de plus à l'homme qui veut se faire le bienfaiteur de son pays.

(*Le Temps.*)

M. Charles Génois n'étant pas candidat pour la place de *Recorder*, à la prochaine élection, on nous prie d'annoncer M. François Gaiennié comme candidat.

(*Communiqué.*)—M. Bernard Marigny sera soutenu comme candidat à la place de Représentant en remplacement de Mr. Claiborne, démissionnaire.

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

(*Communiqué.*)—Nous sommes autorisés à annoncer Mr. S. J. Peters comme candidat à la place de Représentant en remplacement de Mr. C. C. Claiborne, démissionnaire.

(*Communiqué.*)

Un grand nombre de votans soutiendront M. Denis Prieur, à la prochaine élection du Maire de cette ville.

(*Communiqué.*)

Nous sommes autorisés à annoncer le Col. H. D. Peyre, comme candidat pour la place de Maire, à la prochaine élection; et qu'il sera soutenu par

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞*Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIÉS.

Brick Pulaski, Webb, Portsmouth, (N H) G Bedford; brick Wm. Henry, Cole, Providence, L H Gale; brick Susan & Jane, Cox, Sisal J W Zacharie & co; brick Pioneer, Johnson, Marseille, J A Merle & co; goël, Swain, Green, Mobile, capitaine; goël. Elox Thomas, Dilain, Tampico, Tuyes & co; bateau Ligoac, Griffin, St. Thomas, Thayer, Hurd, & co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, Houren, ayant mis en mer le navire paquebot Huntsville, Stoddard, pour New-York, et le brick Lima, Lord, pour Boston, il a fait passer la barre au navire Gen Hand—il a amené dans le port la polacre espagnole Constancia de Matanzas, la goël. Nelson, de Charleston, et le bateau Mary Ann.

Brick Charles Miller, Bates, Portland.
Polacre Constancia, Alcua, Matanzas.
Goël. Nelson, Nugent, Charleston.
Bateau à vapeur Columbia, Munford, Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Michigan, Scott, Pittsburg.
Bateau à vapeur Courtland, Kelly, Vicksburg
Bateau à vapeur Belfast, Jackson, Louisville.
Bateau à vap. Créole, Woods, de Manchester, avec du coton.
Bateau à vap. Philadelphia, Pennywith, de Cincinnati.
Bateau à vap. Trenton, Jarrett, Bayou Sarah
Bateau à vap. Paul Clifford, Gordon, des Natchitoches.

LE DOCTEUR FITCH,
DENTISTE, demeure rue du Camp, No. 3, au-dessus du magasin de M. Probyn.
26 janvier—1m.

MR. BOYER, professeur de l'Université de Paris, se propose de donner des leçons des langues latine et française, de géographie, d'histoire, d'arithmétique, &c. &c. aux enfans des deux sexes. Il demeure rue Royale, No. 100. 26 janvier—0

Théâtre d'Orléans.
MARDI, 31 JANVIER,
JOCONDE,
OU
LES COURREURS D'AVENTURES.
Opéra en trois actes, de M. Etienne, musique de Nicolo. Le spectacle sera terminé par
JEAN,
Pièce en quatre parties, mêlée de chants.
Incessamment la première représentation de
IL Y A 16 ANS, drame nouveau en trois actes et en sept parties.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.
Aujourd'hui 30 janvier,
Dernière représentation de M. FINN et 4ème. de M. FORBES.
LE PAUVRE GENTLEMAN,
Comédie de Colman.—Suivie de
LE BILLET DE CENT POUNDS,
Petite pièce amusante.
Mardi, M. FORBES dans *Macbeth*.

SALLE DE BAL,
Au coin des rues d'Orléans et Bourbon.
Mercredi, 1er. février,
GRAND BAL PARÉ,
ET MASQUÉ.
Prix d'entrée—Cavaliers, une piastre.
Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.
☞On trouvera dans l'intérieur de l'établissement un magasin de MASQUES et COSTUMES DE BAL, dans le goût le plus nouveau, pour les Dames et les Cavaliers.—30 j.

BLANC DE BALEINE—100 caisses reçus par le brick Aquila, de Boston, à vendre par
30 jan QUERTIER & BOUTIN

PEINTURE DE PORTRAITS
H. REINAGLE annonce respectueusement aux dames et messieurs de la Nelle.-Orléans, qu'il a pris un appartement rue du Canal, No. 45, pour y exercer son état, où il recevra les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage ; on y trouvera aussi quelques spécimens qui feront juger de ses capacités. En attendant qu'il puisse se procurer un emplacement plus commode, pour une exhibition publique plus en grand, M. Reinagle doit à la politesse de M. Parmley, de pouvoir exposer à la vue des amateurs et pour quelque temps, son tableau célèbre dont le sujet est "*Daniel interprétant l'Inscription du mur, à la fête de Balchazzar.*" Vide Daniel, Cap. 5.
30 janv.—1s.

SACS A SEL.—100 pièces de Burlaps, propre à faire des sacs à sel, à vendre par
30 janv WM. G. HEWES, rue du Camp, no. 9

John T. McNeil vs. Jn. C. Warren.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mercredi 29 février prochain, à midi, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le BAIL d'une maison et d'un terrain, situés sur le chemin du Bayou, à un quart de mille de la ville.
30 janv L. DAUNOY, marshal

St. Fort Dussuau vs. H. A. Tomer.
EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 9 février, à 4 heures, au Principal, des chaises, des tables à manger, pots de fleurs, gravures, porcelaines, et autres articles saisis dans l'affaire ci dessus.
30 janvier L. DAUNOY, marshal

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.
LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 50 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 41 onces de pain pour un escalin. D. PRIEUR, Maire. 28 jan.

ON désire prendre à loyer, un jeune nègre de 18 à 20 ans. S'adresser au bureau de cette feuille. 28 janvier—6

UN portefeuille trouvé a été laissé au bureau de l'*Abeille* ; la personne qui désignera d'une manière satisfaisante les papiers qu'il contient, pourra venir le retirer, en payant les frais d'insertion du présent avis. 28 janv—☞

MELASSES—à vendre par
5 janv J MAGER.

SUCRE.—60 boucauts de sucre, à bord du sloop Juno, à vendre par
28 janv A. QUERTIER & BOUTIN.

MOUCHOIRS DE MADRAS—3 malles récemment importés, avec très jolis dessins, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

THÉ—90 boîtes thé impérial vert, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

AVIS.—Il a été volé hier, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, sur la table de mon salon, UNE MONTRE DE L'EPINE EN ARGENT, allant fort bien, un peu mince et de seconde main, ayant un ruban brun auquel était attaché un cachet en or avec une belle Agathe. Le soussigné paira une récompense honnête à quiconque lui rapportera la montre et le cachet.
☞Les horlogers et autres sont priés d'arrêter la montre et le cachet si on les offre à vendre.
Dr. L. PLOUGH.
A l'encoignure des rues du Canal et St.-Charles. 28 jan

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.
LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir : une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention ; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.
Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.
L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier—2m

BILLARDS.—Le soussigné offre à vendre, ensemble ou séparément, deux superbes BILLARDS, d'un travail achevé et d'une régularité parfaite ; ils ont été faits par un habile ouvrier et sont entièrement neufs. S'adresser, pour les voir, au café du soussigné, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, vis-à vis le Théâtre.
27 janvier—6,3ps. VICTORIN.

ETOFFES DE LAINE.—4 balles de ces étoffes très-fines, reçu par la barque Lark, de Liverpool, à vendre par
27 jan HARRISON, BROWN & CO.

REçu tout récemment une caisse de dents en porcelaine ou incorruptible. Aussi un choix considérable de dents humaines. Les personnes qui ont perdu des dents, et qui désirent les faire remplacer, sont invitées à s'adresser au soussigné, à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles.
28 janvier Dr. A. L. PLOUGH.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur **LAFOURCHE,** capt. Moorhead, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à TOURNE & BECKWITH,
30 jan Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR CINCINNATI,

Le nouveau bateau-à-vapeur **SENATOR,** capitaine Green, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
26 janv YORKE, MACALESTER & Co.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI,
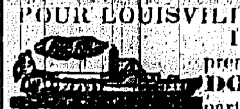
Le bateau-à-vapeur de première classe **CALEDONIA,** capitaine Hall, partira samedi, à 4 heures après-midi. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord on à
24 janv YORKE, MACALESTER & Co.

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE, et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur neuf, fin marcheur **TENNESSEAN,** capt. S. Buckner, partira pour le susdit port. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à YORKE, MACALESTER & CO.
20 janv

POUR N. YORK. (Paquebot de 5 février.)
(De la Louisiane et New-York.)
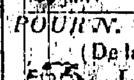
Le beau navire neuf **LOUISVILLE,** capitaine Price, est maintenant en charge et sera expédié le jour susdit; pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la place publique, ou à
27 janv. FOSTER & HUTTON.

A VENDRE.

La goëlette **SAINT-ANY,** du port du 73 tonneaux, construits dans le bayou Plaquemine, en bois de muriers et chêne vert, avec ses agrès et apparaux et en état de prendre de suite la mer. Si la dite goëlette n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 10 février prochain, elle sera criée par J. H. Domingon le même jour, à la Bourse Hewlett.
La goëlette est mouillée vis-à-vis la rue St. Louis, s'adresser à bord, ou à
27 janv—5 L. P. FERRY.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette doublée et chevillée en cuivre **ELIZA THOMAS,** capt. Delarue, partira positivement samedi, 28 du courant, à 4 heures de l'après-midi, pour frêt de 100 barils, s'adresser au no. 104, rue Royale.
27 janv. TUYES & CO.

A VENDRE OU A FRETER;
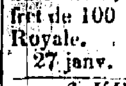
La belle goëlette neuve **BONITA,** doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en mai dernier ; elle est bien fournie d'apparaux et facile à arrimer. S'adresser à
27 janv HARRISON, BROWN & Co.

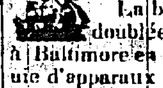
ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à Wm. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.
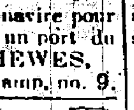
Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE,** feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens ces navires.
☞Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BALTIMORE.
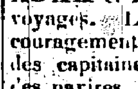
Le brick paquebot **SARAH,** capt. Rollins, ayant une partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu: pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
25 janvier. A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR CHARLESTON,
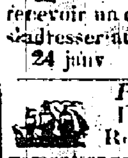
Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, **MARY,** capitaine Porter, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
21 janv rue Bienville, no. 80.

POUR BOSTON,

Le brick de 1ère. classe, **RUPEE,** capitaine Foque, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 janv STETSON & AVERY.

POUR LA HAVANE.
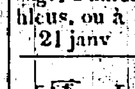
Le beau brick espagnol **HERMOSA HAVANERA,** capt. Astuy, pour frêt ou passage, s'adresser à
THAYER, HURD & CO.
20 jan rue des Magasins, no. 29.

A FRETER.
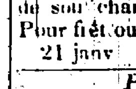
La belle goël. **WHALE,** capt. Wolfe, s'adreser au capitaine à bord, au dessous du ferry, ou à
THAYER, HURD & CO.
20 jan rue des Magasins, no. 29.

AVIS est donné par le présent, qu'en conformité d'un acte de la Législature, intitulé "Acte pour amender et expliquer l'acte pour incorporer la Banque de Cité de la Nouvelle-Orléans", approuvé le 13 janvier 1832, les livres de souscription seront ouverts pour établir le fonds capital de la dite banque, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse de Pontchartrain, rue Royale, No. 18, Nlle.-Orléans, le lundi 6 février 1832, et resteront ouverts tous les jours (dimanches exceptés) jusqu'au 16 du dit mois, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 de l'après-midi.
Par ordre de la direction,
16 janv—20 R. CLAGUE, *Secrétaire*

CALIGRAPHIE,
ou art d'écrire—Rue du Canal, No. 47.
MESSIEURS Geyes et Chapman, de New-York, informent respectueusement les citoyens de la Nlle.-Orléans, que lundi prochain ils feront l'ouverture de leur établissement pour *l'enseignement de l'écriture, sur un plan entièrement nouveau*, pratiqué par eux depuis plusieurs années, et qui a été adopté par toutes les institutions littéraires et dans toutes les écoles de France, d'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.
Des chambres commodes et agréables seront réservées pour les classes des dames et des Messieurs.
Pour plus amples informations, s'adresser à eux à leur établissement.
N. B. Il y aura des classes le soir.
Les soussignés s'en réfèrent, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Augen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Joudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston. 26 janv—☞

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire Moren, de Boston ; 73 balles coton à draps écru 4-4, 63 do. à chemise écru, 4 caisses coton blanc à chemises ; 237 caisses blanc de baleine; 270 demi caisses savon ; 60 barils clous assortis; 70 barils maquereau no. 1; 150 do. do. 2; 44 do. no. 3; 13 demi-barils no. 1; 12 demi-barils no. 2.
25 jan LINCOLN & GREEN.

Le soussigné vient de recevoir, par les derniers arrivages du Havre, de la Pâte pectorale de Reynould, du Sirop de Lamoureux, &c. qu'il vendra à des prix modérés.
21 janv FORESTIER.

VENTES A L'ENCAN.

☞Un trouvera deux colonnes d'avis d'encan sur la 4me. page.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu mercredi, 1er. février, dans la rue Conti, No. 115, maison de Mme. Hermitage, à 3 heures de l'après-midi

DIFFERENTS MEUBLES,

tels que bois de lits, armoires, bureaux, sideboards &c. ainsi que linges de tables, et autres linges de corps.
Conditions—comptant. 30 janv.—3

PAR P. A. GUILLOTTE.

IL sera vendu lundi, 6 février, à neuf heures du matin, sur l'habitation de Mme. Livaudais, les animaux qui en dépendent, savoir :
43 têtes de **CHEVAUX** et **MULETS,**
33 **BŒUFS** domptés,
34 **VACHES** laitières,
Plusieurs charrues, harras, charrettes à bœuf et à cheval, drays, harnais, et instrumens aratoires.
Plus un moulin à sucre horizontal, en fer, et avec les porte-à-es ; un autre à bras, pour grue. 8 chaudières à sucre, formant deux équipages, 10 [illegible], six citernes, une forge, une pompe et une balance, ainsi que divers autres articles. 30 janvier.—7

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu jeudi, 31 du courant, en face de son magasin d'encan, à midi, 60 caisses de Vitres, 8 sur 10, 10 sur 20 ; peinture blanche ; verdegris à l'huile ; esprit de thérébentine; soufflets de forge. 30 janvier

PAR T. MOSSY.

JEUDI, 2 février, il sera vendu à la Bourse Hewlett, une jeune négresse nommée Plesanta, agée d'environ 12 ans, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions : 6 mois de terme. 30 janv

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu jeudi, 2 février, à la Bourse de Hewlett, *vingt-quatre* TERRAINS situés dans le nouveau faubourg Marigny, entre les rues St.-Antoine, Liberatin, Annette et Genie.
Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par A. Mazureau, not. pub. à la charge des acquéreurs.
30 janvier

PAR T. MOSSY.

MARDI, 31 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, 5 caisses percales, 5 do. coton blanc, 2 caisses basin, &c. 30 janv.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu vendredi, 3 février prochain, à midi et demi, à la bourse Hewlett, les terrains suivants :—
1°. Un terrain No. 1, situé à l'encoignure des rues Ramparts et des Ursulines, dans le carré de la ville, ayant 25 pieds de face à la première et 85 à la seconde.
2°. Un terrain No. 2, attenant au No. 1, ayant 29 pieds de face à la rue des Remparts, sur 85 de profondeur.
3°. Un terrain No. 3, attenant au No. 2, ayant 29 pieds de face, sur 85 de profondeur.
4°. Un terrain No. 4, attenant au No. 1, 2 & 3, par la ligne inférieure ayant 25 pieds de face, sur 83 de profondeur, le tout mesure française et conformément au plan dressé par d'Hémécourt, député voyer.
5°. Un terrain situé sur l'emplacement du fort St. Charles, rue des Français, entre les rues de la Victoire et de la Levée, désigné par le No. 16, au plan déposé chez F. de Armas, notaire public, le 27 mai 1822, ce terrain mesure 32 pieds de face à la rue des Français sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, mesure anglaise.
Conditions.—Les 4 premiers terrains, payable un tiers le 17 mai 1832 ; un tiers le 27 mai 1833 ; et un tiers le 27 mai 1834. Le 5me. terrain payable moitié en juillet 1832, et moitié en juillet 1833, le tout sur billets divisés en coupons et tirés et endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Louis T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs.
27 janvier

PAR ISAAC L. MCOY.

IL sera vendu, jeudi 2 février prochain, à midi, à la Bourse, trois Magasins de prix, nos. 305, 306 et 307, situés sur la nouvelle levée, entre les rues Julia et St.-Joseph ; ils ont trois étages et demi et sont construits en briques et occupent trois terrains de 111 pieds de profondeur.
Aussi, un Terrain de prix, situé à l'encoignure des rues St.-Charles et Hevia, en face de l'Ilet La Fayette, et joignant les nouvelles bâtisses en briques érigées par M. Maunsel White, ayant 50 pieds de face à la rue St.-Charles, sur 126 de profondeur, avec une allée de 14 pieds dans le fond.
Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 janv

PAR ISAAC L. MCOY.

IL sera vendu jeudi après midi, 2 février, à 4 heures, au coin des rues Tchoupitoulas et Julia, pour clore une facture, une variété de meubles et ustensiles de cuisine, consistant en : tables à manger, chaises, sophas, sideboards, garde-feu, pelles et pincettes &c.
Conditions : comptant. 27 janv.

VENTE A L'ENCAN,

Par le juge de la Paroisse de Jefferson.

A LA suite de la vente publique de l'habitation et des esclaves dépendants de la succession de feu M. François Mayronne père, lundi, 30 janvier et jours suivans, sur la dite habitation, il sera vendu les esclaves suivans :
1. Henry, âgé de 24 ans, bon vendeur et charretier.
2. Green Dixon, âgé de 27 ans, charretier, laboureur et scieur de long.
3. Thérèse, âgée de 22 ans, parfaite blanchissense et repasseuse.
4. Kitzia, âgée de 22 ans, parfaite blanchisseuse et repasseuse, et un peu couturière
5. Eliza, mulâtresse de 18 ans, couturière.
Tous garantis des vices et maladies redhibitoires, et de plus garantis bons sujets.
Conditions :—Payable en deux termes égaux à six et douze mois du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque sur les esclaves et payables à la Nlle.-Orléans.
☞Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs, en l'étude de Mr. Théodore Seghers, notaire public, à la Nlle.-Orléans.
13 janvier—15

EN débarquement du navire Shepherdess, des JAMBONS de Westphalie, de qualité supérieure, à vendre par
26 janv THEOD. NICOLET & Co.

GRAISSE.—1000 barillets de graisse, en débarquement du bateau-à vapeur Senator, à vendre par
26 janv YORKE, MACALESTER & Co.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de New-York, Mousseline suisse brodée, mouchetée et unie, mousseline brodées, Cols travaillés à l'aiguille et au tambour.
JOS. CH. SPRINGER,
24 janv rue de Chartres, no 37

BILLET PERDU.—Il a été perdu hier vers 2 heures de l'après midi, dans la rue Toulouse, entre Chartres et Royale, un billet de $278, souscrit par J. Coulon & co. à l'ordre de E. Debergue, endossé par H. Landreaux fils et par H. Landreaux. Le dit billet daté le 1er. octobre, et payable 6 mois de date.
Le paiement de ce billet ayant été arrêté, le public est prévenu de ne pas le négocier. La personne qui l'a trouvé est priée de le remettre au bureau de Landreaux & Chabert, rue Toulouse No. 54. 20 déc—☞